



Compte- Rendu

ASSEMBLEE GENERALE 24 février 2011



Cabinet
Isabelle LEDUC



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire – 24 Février 2011

– Région Rhône-Alpes –

Membres présents :

Monique DUTHU – Présidente ORGANOM
Marcel PEPIN - ORGANOM
Gérard PEAU – ORGANOM
Sébastien DIGARD – ORGANOM
Walter TRUCHON – ORGANOM
L. LACRAMPE – LELY-Environnement, trésorier ARAQC
Jean-Marc EHRY – Compostière de Savoie
Hubert FOURNAND - REVECO
Yves JOLY – AWT, Président Association
Cédric GARDONI – ASE, Secrétaire Association
Pascal MYLY – Pays Voironnais
Jean Jacques GUERS – Pays Voironnais
Emmanuel ADLER – ACONSULT EIVP
Agnès DEMOLLES - INDDIGO
Isabelle LEDUC – Cabinet I. LEDUC
Audrey MEYSSIGNAC – INDDIGO
Florence AMOUDRY FREZIER – Compostière de Savoie
Hervé BERMOND – Terralys SCPA environnement
Karine BONNOUVRIER – TAUW France
Jean-Luc JUGANT - SEFOREST
Christian LEVRAT – Tarvel Biomasse
François-Xavier MAZERAN – Véolia Propreté
Anne Sophie HERREBAUT – ADEME RA
Anne-Sophie TAILLANDIER – Grenoble Alpes Métropole
Elodie CHANDELIER – ORGANOM
De la PERRIERE – Terre d'Alliances
DEROPY – Loire Forez
Jean Philippe ROCHE – CA Loire-Forez
Thierry PERBET - VGSOL

Excusés :

Jacques WIART – ADEME
Jean-Pierre CHEVAL – VALORSOL
Jean François BREYSSE – TERRALYS - INVEKO
Christian BARDIN - SYMALIM

Fabrice DELORME – HUMOSOL - CEREGRAIN
Laurent KELLER – VEOLIA-Propreté,
Benoit PUJOL – SICTOBA
Jean-Christophe LEMALE – TERRALYS (plate-forme de compostage de Chambéry)



I . Ordre du jour

- ↳ Bilan du travail réalisé en 2010
- ↳ Projets 2011
- ↳ Assemblée générale : rapport moral et financier 2010, budget et tarification 2011, renouvellement du bureau, votes des adhérents
- ↳ Vie de l'association, version speed dating. Objectif : recueillir à chaud les remarques et avis sur l'association aujourd'hui et demain
- ↳ Ouverture du référentiel à d'autres composts
 - Présentation de travaux et réflexion effectués en 2010
 - Présentation de la refonte du référentiel
 - Discussion ...

2 . Bilan du travail réalisé en 2010

- Synthèse des audits
- Bilan des actions de communication :
 - Site Internet : les nouveautés, notamment la bourse aux composts pour faciliter les écoulements de composts - 1 ou 2 demandes en 2010
 - DVD : en cours de finalisation. Photos, graphiques ... à envoyer à l'adresse suivante : srb@srbvideo.com. Les interviews sont consultables sur le site suivant : <http://88.191.97.184/srbvideo/ARAQC/>
 - Logos : quelle évolution en fonction de l'ouverture du référentiel à d'autres types de déchets ?
 - Plaquettes de communication : paysagistes ; carte de vœux ; plaquette ADEME sur la charte qualité compostage
- 2 journées de formation des exploitants : tests de maturité et gestion des odeurs ; prélèvements et résultats d'analyses
- 2 journées de sensibilisation : gestion des eaux usées des plates-formes de compostage ; modalités d'utilisation des composts par les entreprises paysagères et les urbanistes
- 5 compost-infos en 2 ans : bulletin interne
- Commission certification : réflexion sur l'élaboration d'un nouveau référentiel ouvert aux boues et OMR
 - Visites de sites
 - Réunions
 - Comparaisons des résultats d'analyses sur les composts de DV, boues et OMR par rapport aux normes et à l'écolabel

Pour plus de détail sur les actions réalisées en 2010 : se reporter au document présenté lors de l'Assemblée Générale, disponible sur le site de l'Association : www.compostqualite-rhone-alpes.com



3 . Présentation des axes 2011 de travail de l'Association

- **Suivi qualité des installations**
 - 23 audits prévus
 - 2 commissions d'évaluation : juin 2011 et octobre-novembre 2011
 - 2 nouvelles adhésions : installations de Baneins (01) et de Sibuet (73)
- **Intégration éventuelle des installations de compostage d'OMR et de boues**
 - 2011 : année d'observation. Objectif : définir le nouveau référentiel
 - Journée technique sur les différents composts début 2012
- **Prise en compte du co-compostage à la ferme**
 - Objectif : permettre une cohérence globale des filières organiques
 - Mettre en place une organisation rigoureuse : guide de bonnes pratiques
- **Formation des exploitants**
 - Modalités de gestion des refus sur les plates-formes de compostage et complémentarité entre compostage et filière bois : caractérisation des refus, détermination des impacts environnementaux...
 - Qualité sanitaire des composts : analyses en agents pathogènes, lesquels ?
- **Programmes de recherche appliquée**
 - Test biologique de caractérisation des composts : mesure de l'ATP (Adénosine TriPhosphate) ; travail d'un stagiaire dans le cadre d'un mémoire de fin d'études
 - Bilan hydrique sur 3 sites de compostage : analyses des effluents ...

Questions / Remarques :

- E. Adler : intérêt de réfléchir sur les agents pathogènes ? Comment intéresser les personnes extérieures lors des journées techniques. Le thème proposé sur la recherche de pathogènes paraît peu attirant ?
- Réponse de Y. Joly : l'intérêt est de prouver que les composts de l'ARAQC sont sains, de répondre à d'éventuels blocages de la part des usagers.
- J.M. Ehry : besoin de connaître ce qu'il y a dans les lixiviats, notamment pour les plates-formes soumises au RSDE (recherche de substances dangereuses pour l'environnement). Précision : l'agence de l'eau lance une étude auprès de plusieurs entreprises dites « polluantes » pour déterminer de 48 molécules gênantes → les plates-formes sont sollicitées pour analyser et chercher ces molécules.

4 . Bilan financier 2010 et prévisionnel 2011

- **Comparatif entre budget prévu en 2010 et dépenses réalisées**
 - Ecart de 17 % : certaines actions sont encore en cours (DVD)
 - Problème de règlements des factures (journées techniques...)
- **Présentation du budget 2011**
 - Tarification proposée, acceptée à l'unanimité lors du vote
- **Rappel du barème de cotisation 2011 :**
 - Adhésion annuelle de 270 €HT/an
 - Cotisation annuelle pour le suivi qualité :
 - 600 €HT pour les installations compostant moins de 2 000 tonnes par an ou ayant une certification produit en cours de validité et souhaitant bénéficier du label ARAQC
 - 900 €HT pour les installations compostant entre 2 000 et 10 000 tonnes
 - 1 200 €HT pour les installations compostant plus de 10 000 tonnes



Questions / Remarques :

- Comment trouver de nouveaux adhérents ?
- Commentaires d'un nouvel adhérent : le bureau d'études TAUW
- Est-ce qu'il reste des plates-formes de compostage de déchets verts non adhérentes en Rhône-Alpes ?
- Double adhésion pour les plates-formes tests sur les boues et les OMR ? Nécessité d'avoir un audit par an et par matière. Possibilité de grouper les audits si les tests sont réalisés sur des plates-formes déjà adhérentes ?

5 . Vote des adhérents

Total votants : 23

Vote 1 : Approbation des comptes 2009, du programme 2010, de la tarification 2010

- Approuvé en totalité

Vote 2 : Renouvellement du bureau – 5 membres

En 2010 : 1 président, 2 vice-présidents, 1 trésorier, 1 secrétaire

Le bureau se représente pour un an et propose de laisser sa place d'ici un an avec un accompagnement des remplaçants.

Présentation des candidats :

- Yves JOLY – président de l'association en 2010 ; exploitant de plates-formes de compostage ; bureau d'études AWT
- Lionel LACRAMPE – directeur de la société Lely environnement (activité de compostage), adhérent de l'association depuis 5 ans
- Cédric GARDONI – gérant d'Agri-Service Environnement ; activités de compostage
- Marcel PEPIN – représentant d'ORGANOM qui exploite une plate-forme de compostage
- Christian BARDIN – élu au SYMALIM, maître d'ouvrage du Parc Miribel Jonage
- Emmanuel ADLER (nouveau candidat) – expert judiciaire, responsable des enseignements pour la ville de Paris, thèse d'histoire sur la ville de Lyon

Résultat du vote :

- Yves JOLY – 21 voix
- Lionel LACRAMPE – 21 voix
- Cédric GARDONI – 21 voix
- Marcel PEPIN – 22 voix
- Christian BARDIN – 14 voix
- Emmanuel ADLER – 16 voix

Le bureau 2011 est donc constitué de :

- Yves JOLY
- Lionel LACRAMPE
- Cédric GARDONI
- Marcel PEPIN
- Emmanuel ADLER

Rappel : 1 réunion téléphonique avec les membres du bureau par mois, tous les lundis



Vote 3 : approbation du nouveau référentiel

1er vote :

- 21 OUI :
 - o Volonté de baliser une qualité de travail sur les activités de compostage des boues, des OMR, des effluents agricoles
 - o Lisser les prix de traitement des déchets verts (co-compostage)

- 3 NON :
 - o Crainte d'une dégradation de l'image du compost de déchets verts ; volonté de bien séparer les types de composts ; de rester sur la thématique « déchets verts » pour l'ARAQC

2^{ème} vote :

- Approbation générale du nouveau référentiel mais les conditions sont à travailler : 1 ou plusieurs référentiels ? 1 ou plusieurs logos ?

6 . Vie de l'association

Question 1 : Aujourd'hui, que retirez-vous de l'ARAQC ? Comment mieux la faire vivre ?

Restitution groupe 1 (Agnès) :

- C'est un réseau d'échange où la convivialité est très présente,
- Un lieu de formation, qui permet une ouverture sur de nouveaux sujets transversaux,
- Facilite la communication vers les utilisateurs de compost (nombreuses plaquettes),
- Un gage de qualité du fonctionnement des plates-formes de compostage.
- La preuve de son succès, le manque de compost à écouler sur les sites.

- S'ouvrir sur d'autres réflexions et organisations à l'extérieur pour également puiser dans les actions faites ou données capitalisées par les autres,
- Etre également présents dans ces autres groupes tels que le CAS (faire du lobbying)

Restitution groupe 2 (Isabelle) :

- ARAQC = référence de travail, guide de bonnes pratiques, fil conducteur
- Permet de mutualiser les retours d'expériences et des échanges entre exploitants
- Aide à l'amélioration de chaque plate-forme (accompagnement)
- Aspect convivial : besoin de temps pour échanger
- Transparence

- Mais, manque de participation des adhérents dans les commissions
- Besoin d'une boîte à idées sur le site internet pour faire remonter les idées de tous les participants
- Plus de réunions : par exemple un rendez-vous semestriel avec des visites terrain, des temps d'échanges

Restitution groupe 3 (Audrey) :

- Echanges enrichissants, ressources techniques, outil pour progresser dans un nouveau métier
- L'audit permet d'avancer
- Attachement à un référentiel = 1 symbole de qualité : valorisation des exploitants, du personnel des plates-formes, du produit. Volonté d'aller au-delà de la norme

- Besoin d'échanger plus ensemble et vers l'extérieur
- Identifier les problèmes communs par une « bourse aux idées », ou la « question du mois » ?
- Enquête utilisateur
- Effort sur la communication



- Augmenter les adhésions

Question 2 : Par quels moyens d'actions se défendre par rapport aux contraintes réglementaires ?
Comment faire passer notre message de la qualité et de la professionnalisation ?

Restitution groupe 1 (Agnès) :

- Faire levier
- Représentation auprès des collectivités, d'autres associations
- Demander la certification dans les appels d'offres

Restitution groupe 2 (Isabelle) :

- Informer les administrations des prescriptions imposées par la Charte
- Etablir des liens avec les administrations
- Echanger les expériences en termes d'exigences réglementaires
- Etre en amont par rapport aux exigences réglementaires
- Participer au groupe de travail réglementaire
- Adhérer à une fédération nationale

- Beaucoup d'outils déjà – travail sur leur diffusion
- Modalités de mise à disposition du DVD : personnalisation ?
- Poursuivre les participations de l'ARAQC en région

Restitution groupe 3 (Audrey) :

- Pas de poids au niveau national en tant qu'ARAQC → besoin d'adhérer à une association, un réseau au niveau national pour être au courant des décisions à l'avance, faire connaître le référentiel
- Liens avec le ministère pour faire partie des groupes de travail sur la révision des normes

- Trouver des réseaux (coopératives) pour diffuser sur les utilisations du compost
- Stand ARAQC dans les salons
- Développer la partie commerciale : pourquoi utiliser du compost ?
- Quid des quantités et du prix ?

Question 3 : Quelles sont vos attentes par rapport aux journées techniques exploitants et journées de sensibilisation (ouvertes à l'extérieur) ?

Restitution groupe 1 (Agnès) :

- Journées portes ouvertes communes pour toutes les plates-formes... avoir plus de force en créant une date commune pour les journées portes ouvertes et mutualiser les moyens de communication pour avoir plus de force

Restitution groupe 2 (Isabelle) :

- 2 journées générales + 2 journées plus spécialisées
- Thème proposé : mise en place d'une machine pour trier les plastiques
- Questions techniques auxquelles sont aujourd'hui confrontés les exploitants : RSDE, odeurs



7 . Réflexion sur l'ouverture du référentiel aux boues et OMR

Présentation par Sébastien DIGARD (ORGANOM)

Si l seul référentiel, des évolutions/référentiel actuel :

- Seuils des normes concernées et non plus de l'écolabel pour les ETM
- Qualité requise pour les matières entrantes : exigences/analyses de boues et OMR à redéfinir
- Suivi du processus de compostage (fermentation, définition du lot)
- Registre entrées/sorties : obligation de pesée si les tonnages traités sont supérieurs à 1 000 tonnes.
- Programme d'analyses : pas de changement pour les DV, même programme pour les OMR, programme adapté pour les boues
- Gestion des non-conformités
- Audits toujours inopinés (48 h avant)
- Prélèvement d'un échantillon de compost rentrant dans le programme d'analyses, donc pris en charge par l'exploitant
- Type de marquage : un logo pour tous les composts ou un logo à chaque compost ?

Remarque :

- L'Agence de l'eau demande une eau traitée de plus en plus propre, les ETM se retrouvent dans les boues. Donc difficile d'atteindre les seuils des 4/3 sur les ETM des matières entrantes.
- Proposition de contrôler régulièrement la qualité des boues entrantes sur site pour maîtriser les risques de pollution des composts.

Questions à poser :

- pour ou contre ce référentiel ? plutôt créer 3 référentiels par type de produit ?
- quels améliorations à proposer ?
- un ou 3 logos ?

Suite au vote (voir au-dessus), l'ouverture aux boues et OMR est acceptée mais sous certaines conditions :

- *étudier la piste de création d'un référentiel spécifique à chaque déchet*
- *définition de logos différents*
- *conditions à préciser dans le référentiel : c'est l'objet de l'année 2011, année d'observation avec 3 sites test*



Annexe I : liste des personnes inscrites dans les commissions

Commission communication

Objectifs 20011 et mode de fonctionnement :

- Réunion tous les 3 mois d'environ 3h,
- Préparation des journées techniques : invités et contenu (2 par an)
- Préparation de la communication relative à une éventuelle ouverture à d'autres déchets...
- Discussion et mise à jour du contenu du site internet
- Rédaction de dossier de presse

Animateur du bureau : à définir

Monsieur	Marcel	PEPIN	ORGANOM
Monsieur	Jean Marc	EHRV	Compostière de Savoie
Monsieur	Romain	LEFEBVRE	TERRALYS
Monsieur	Hervé	BERMOND	TERRALYS
Monsieur	Cédric	GARDONI	ASE
Monsieur	Emmanuel	ADLER	Aconsult
Monsieur	Yves	JOLY	AWT
Madame	Audrey	MEYSSIGNAC	INDDIGO

Commission qualité/certification

Objectifs 20011 et mode de fonctionnement :

- 1 rencontre tous les 3 mois d'environ 3h,
- Suivi des réflexions d'évolution ou de modification du référentiel (ouverture à d'autres composts)
- Travail sur l'analyse des données recensées dans la base d'analyses de composts

Animateur du bureau : à définir

Madame	Florence	AMOUDRY	Compostière de Savoie
Madame	Agnès	DEMOLLES	INDDIGO
Madame	Isabelle	LEDUC	Cabinet LEDUC
Monsieur	Thiery	PERBET	VGSOL
Monsieur	Christian	LEVRAT	Tarvel Biomasse
Monsieur	François-Xavier	MAZERAN	Véolia Propreté
Monsieur	Walter	TRUCHON	ORGANOM
Monsieur	Jean-Luc	JUGANT	SEFOREST
Monsieur	Emmanuel	ADLER	Aconsult

Cette liste sera envoyée à tous pour que les absents puissent s'inscrire.